



Intitulé	Sensibilisation à la radioprotection
Public	Cette formation s'adresse aux entreprises qui dans le cadre de leur activité ont du personnel susceptible d'être exposé à des rayonnements ionisants. Public concerné : Personnel susceptible d'être exposé à des rayonnements ionisants
Effectif	15 participants au maximum en intra entreprise
Durée	1/2 journée (2h00)
Pré Requis	Aucun
Méthode et support	Cours théorique avec support en vidéo projection, livret stagiaire
Validation	Un control continu permet de vérifier l'acquisition correcte des connaissances. Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Code du travail : Art. R 4451-1 et suivants
Décret 2007-1570 du 05 novembre 2007. Cette formation est obligatoire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les rayons ionisants et développer un esprit de sécurité et de prévention.

- Connaître les types de rayonnement
- Intégrer la nécessité de la radioprotection
- Connaître les équipements et moyens de protection
- Connaître la législation en vigueur
- Mettre en œuvre les mesures à prendre en cas d'accident.

FORMATEURS

Personne Compétente en Radioprotection Niveau 1 ou 2 ou médecin spécialiste en Radio protection



PROGRAMME DE FORMATION

- Les Connaissances Techniques :
- Qu'est ce que la radioactivité
- Qu'est ce qu'un rayonnement ionisant ?
- Généralités
 - Instable >> stable
 - Permanent
 - Élément / Période
 - Temporaire
- Les différents types de rayonnements
 - Alpha / Beta / Gamma / X
- Les effets des rayonnements
 - Biologiques / Chimiques
 - Somatiques et génétiques
 - Aléatoires et stochastiques
- Nécessite de mise en place d'une radioprotection
 - Le risque radioactif
 - La contamination
 - Les limites d'exposition
- Organisation de la radioprotection
 - Catégories de personnels
 - Mesures collectives de prévention
 - Principes de protections individuels
 - La distance /Le temps/ Les écrans
- Surveillance individuelle à l'exposition radioactive
 - Les appareils de détection et de mesure de la radioactivité individuels
 - La radioprotection collective
 - Les examens radiologiques de contamination interne
- Recommandations pratiques
 - Radiodiagnostic/Radiothérapie/Curiethérapie/Médecine nucléaire
- La responsabilité de l'établissement
 - Le chef d'établissement / CHSCT/La personne compétente
- Questions diverses et synthèse du stage.

Mise à jour : 01/02/2016 – Version 2.0

